

# Analyse situationnelle sur les défis spécifiques liés à l'exploitation et l'abus sexuels des garçons

**GUINÉE**

Août 2025



ECPAT International tient à remercier toutes les personnes impliquées dans cette recherche en Guinée.

**Équipe de recherche de l'organisation non gouvernementale Monde Des Enfants:** Alain Kombadouno, Gnouma Raymond Kamano et Léon Kamano.

**ECPAT International:** Morgana D'Amico, Andrea Varrella, Francesco Cecon, Willy Buloso et Sendrine Constant.

**Citation suggérée:** ECPAT International. (2025). Analyse situationnelle sur les défis spécifiques liés à l'exploitation et l'abus sexuels des garçons en Guinée.

ECPAT tient à remercier le Fonds pour la Société Civile du ministère des Affaires étrangères de la République d'Irlande pour le soutien qu'il a apporté à la réalisation de cette publication.

ECPAT remercie également l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et la Fondation Oak pour le soutien financier apporté à ses objectifs organisationnels généraux.

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent qu'ECPAT International. Le soutien de ces donateurs ne constitue pas une approbation des opinions exprimées. Les idées, opinions et commentaires qui y figurent sont entièrement ceux des auteurs.

**Conception graphique:** Eduart Strazimiri

**Illustrations by:** [Rewire](#)

**Publié par:**

**ECPAT International**

328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi,  
Bangkok 10400, Thaïlande.

Téléphone: +66 2 215 3388 | Courriel: [info@ecpat.org](mailto:info@ecpat.org)

Site web: [www.ecpat.org](http://www.ecpat.org)



# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                        |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>                                                                                                    | <b>2</b>  |
| Méthodologie                                                                                                           | 2         |
| Limites et défis de la recherche                                                                                       | 3         |
| <b>QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES NORMES DE GENRE EN GUINÉE</b>                                                       | <b>5</b>  |
| Normes de genre et conception de la masculinité                                                                        | 5         |
| Discrimination envers les diversités d'orientation sexuelle et de genre, et lien avec les violences faites aux garçons | 7         |
| <b>EXPLOITATION ET ABUS SEXUELS DES GARÇONS EN GUINÉE</b>                                                              | <b>9</b>  |
| Risques identifiés et facteurs facilitant l'exploitation et l'abus sexuel des garçons                                  | 9         |
| Tendances relatives à l'exploitation et aux abus sexuels des garçons                                                   | 11        |
| Rôle de la technologie                                                                                                 | 12        |
| <b>SERVICES ET STRATÉGIES DE RÉPONSE À L'EXPLOITATION ET À L'ABUS SEXUELS EN GUINÉE</b>                                | <b>13</b> |
| Dispositifs et services existants pour les garçons victimes et/ou survivants d'exploitation et d'abus sexuels          | 13        |
| Limites et barrières à l'accompagnement et au soutien aux garçons victimes et/ou survivants                            | 14        |
| Contraintes financières, organisationnelles et défis dans la formation spécialisée et la disponibilité de ressources   | 14        |
| Barrières socio-culturelles                                                                                            | 15        |
| <b>RECOMMANDATIONS</b>                                                                                                 | <b>16</b> |



# INTRODUCTION

Le projet “Ensemble” est une initiative conjointe sur trois ans (2022-2025) d'ECPAT et des partenaires nationaux Monde Des Enfants (Guinée); SOS Violences Sexuelles et Communauté Abel (Côte d'Ivoire); Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance et KEOOGO (Burkina Faso); et Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (Niger). La cible géographique du programme est l'Afrique de l'Ouest francophone, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger.

Dans la troisième année du projet, ECPAT International et ses partenaires ont mené une recherche ayant pour objectif de fournir une compréhension contextualisée de l'exploitation sexuelle des garçons, en mettant l'accent sur les perceptions au sein des communautés locales, les facteurs qui exposent les garçons à des risques accrus, ainsi que les besoins en matière de prévention, de protection et de services d'aide. Les résultats de cette recherche ont été consolidés dans ce rapport et informeront les actions de plaidoyer et les interventions de suivi du projet.

## MÉTHODOLOGIE

---

La présente analyse situationnelle est le résultat d'un processus de recherche qui comporte cinq activités: une revue de la littérature (y compris une analyse des médias locaux); une cartographie des services existants pour les garçons ayant subi exploitation ou abus sexuels; des entretiens avec des travailleurs-euses de première ligne; des consultations avec des membres de communautés locales; et des consultations avec des garçons.

Un ensemble d'entretiens avec dix travailleurs-euses de première ligne a permis de recueillir des perspectives précieuses sur le contexte, la réponse existante à l'exploitation et l'abus sexuels des garçons, ainsi que les défis et les opportunités pour fournir une prise en charge de qualité aux survivants en Guinée. Ces travailleurs-euses étaient des personnels de l'Office policier dédié au genre et aux mœurs, des employés d'organisations non gouvernementales et associations d'accompagnement, des gestionnaires de centres d'accueil, des fonctionnaires, des travailleurs-euses dans des orphelinats et des médecins. Les centres ou entités où ils exercent comprennent notamment des structures d'accueil pour enfants en difficulté ou privés de protection parentale, des centres pour enfants et jeunes travailleurs, ainsi que des bureaux et offices relevant du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, du Haut commandement de la Gendarmerie ou du ministère de l'Action sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance. Ils peuvent également travailler au sein d'organisations non gouvernementales œuvrant pour la protection des minorités sexuelles ou des groupes vulnérables. Ces structures couvrent différents volets d'intervention, notamment la prise en charge des victimes et des activités de protection, la poursuite des auteurs de violations, le soutien et l'accompagnement juridique, l'hébergement et l'accueil en refuge, la santé physique et mentale, le soutien de subsistance, ainsi que l'éducation et la réintégration.

Deux consultations ont été organisées avec deux groupes de membres de communautés locales à Conakry. En tout, 24 participant·e·s (12 hommes et 12 femmes, consultés séparément) ont pris part à ces sessions. Ces personnes, âgés de 22 à 62 ans, étaient principalement des enseignants, des membres du Comité Local Enfance Famille, des parents, des éducatrices, des membres des groupes de femmes, des commerçants et des membres de l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole.

Deux consultations ont été organisées avec 24 garçons à Conakry, âgés de 12 à 18 ans. Le premier groupe était composé d'enfants issus du centre d'accueil de Caritas - Organisation Catholique pour la Promotion Humaine de Sonfonia, ainsi que d'enfants du voisinage qui fréquentent régulièrement le centre pour y jouer. Ils ont tous été contactés par l'encadreur du centre. Le groupe comprenait 10 enfants scolarisés et 2 couturiers. Le deuxième groupe rassemblait des enfants de la zone de Simanbossia, membres de structures d'enfants de différentes écoles: le gouvernement d'enfants, le club d'enfants, les responsables de classe et le Comité local Enfance Famille.

Un atelier de consultation nationale a été organisé à Conakry le 25 juin 2025 avec pour objectif de discuter et valider les résultats préliminaires de la recherche. Cet atelier a réuni les représentants de diverses agences gouvernementales, institutions internationales, organisations non gouvernementales nationales et organisations de la société civile, ainsi que des enfants.

Dans le cadre de cette étude, le terme *“survivant”* est utilisé pour désigner les enfants, et notamment les garçons,

confrontés à l'exploitation et aux abus sexuels. Ce choix traduit une volonté d'adopter un langage qui reconnaît l'autonomie et la résilience des personnes concernées. Il permet également d'éviter le terme *“victime”*, qui demeure utilisé dans certains contextes, notamment celui de la justice pénale, où il peut être plus approprié. Cependant, il est essentiel de souligner l'importance de permettre aux enfants et aux jeunes de définir eux-mêmes la manière dont ils souhaitent que leur expérience soit décrite. Dans la mesure du possible, il est toujours préférable de demander aux personnes concernées comment elles souhaitent être désignées, conformément aux recommandations du Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels.<sup>1</sup>

## **LIMITES ET DÉFIS DE LA RECHERCHE**

Face à l'insuffisance de données disponibles sur le sujet, cette recherche a été entreprise afin de combler cette lacune. Ce manque d'informations a constitué un défi majeur tout au long des travaux: si de nombreuses sources abordent la situation des enfants en Guinée, très peu d'études ou de rapports se penchent spécifiquement sur l'exploitation et les abus sexuels subis par les garçons.

Cette situation est due, au moins en partie, à l'invisibilisation des violences sexuelles envers les garçons et les tabous qui existent autour de ce sujet. Comme ce document le montre, l'abus et l'exploitation sexuels des garçons ne sont pas généralement discutés de manière ouverte, et font souvent l'objet de déni, tant de la part des garçons que des familles et des communautés. Les familles contribuent parfois à l'absence de signalement, et les garçons montrent beaucoup de réticence à parler de genre et de discrimination sur la base de l'orientation

<sup>1</sup> Interagency Working Group on Sexual Exploitation. (2025). [Terminology Guidelines for the Protection of Children from Sexual Exploitation and Sexual Abuse](#). Section P. 140.

sexuelle. Ces éléments ont sans doute exercé une influence importante lors des activités de collecte des données.

L'absence d'information détaillée et de prise en charge de ces violences de la part de différents acteurs impacte également la manière d'aborder les concepts: dans un contexte où la violence sexuelle contre les

garçons est peu reconnue et encore moins abordée, la distinction entre abus et exploitation n'est pas toujours précise. Il est plus courant de parler de violences ou d'abus de manière plus générale, comme le montrent les déclarations des participant.e.s qui ne font pas toujours la différence entre ces deux concepts, ou entre relations consensuelles et exploitation.



# → QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES NORMES DE GENRE EN GUINÉE

## NORMES DE GENRE ET CONCEPTION DE LA MASCULINITÉ

La thématique des normes de genre a été explorée avec les différents groupes de participant·e·s, ce qui a permis de dresser un cadre assez riche d'informations sur les attentes qui pèsent sur les garçons.

Des opinions très marquées sont ressorties lors d'un exercice où l'on a demandé aux membres de la communauté s'ils étaient en accord ou désaccord avec certains propos sur les différences entre garçons et filles. La totalité des membres du groupe féminin s'est considérée en accord avec le propos *"les garçons sont durs et forts et ne doivent pas pleurer"*, invoquant la résilience et la force masculine comme une qualité naturelle qui ferait qu'ils ne se plaignent jamais. Le groupe de participants masculins a exprimé la même opinion, en partageant un exemple de ce qui est attendu des garçons, même dans le cadre d'activités plus ludiques: *"selon la coutume, lorsqu'un garçon tombe en marchant ou en jouant, personne ne doit l'aider à se relever, sinon il sera un fainéant"*. La grande majorité des femmes a soutenu que *"les garçons doivent être courageux face au danger"*, jusqu'à affirmer qu'ils doivent être l'incarnation du courage et assumer le rôle de protecteurs. Les participant·e·s, hommes et femmes ont souligné comme les garçons restent courageux même en cas de défis ou dangers externes, et comme ils font épreuve de calme face à toutes les situations. Les participant·e·s ont considéré le garçon comme une personne qui ne laisse jamais place à l'émotivité. Ce qui ressort de cet

exercice, c'est que les garçons sont perçus comme des figures masculines autosuffisantes dès le plus jeune âge, qui ne montrent pas leurs émotions par crainte d'être jugés.

Le groupe des femmes membres de la communauté locale a également remarqué que les garçons sont considérés comme très difficiles à élever pendant l'enfance, mais qu'à partir de l'adolescence ils commencent enfin à participer à la vie familiale en aidant pour les activités ménagères et l'encadrement des autres enfants. Ils commencent donc avant l'âge adulte à endosser la responsabilité de l'éducation des enfants plus jeunes. Ils doivent commencer à comprendre la *"responsabilité qui les attend"*, à la fois à l'intérieur de la famille mais aussi au sein de la société dans son ensemble. En effet, cinq femmes se sont déclarées d'accord avec l'affirmation *"les garçons seront le soutien de la famille"*. Quatre autres s'y sont opposées, mais pour des raisons plutôt pragmatiques: selon elles, la réalité actuelle voit plutôt les filles aider la famille à se débrouiller. Les trois restantes ont estimé que le soutien apporté par les garçons ou les filles à leur famille varie selon la période et le moment de la vie. Toutes les femmes participantes sont toutefois tombées d'accord sur le fait que ce sont *"les garçons [qui] assurent la transmission du nom de famille et doivent donc préserver leur honneur"*.

Parmi les hommes, la majorité s'est déclarée en accord avec les deux propos, considérant ce rôle comme une obligation pour le

garçon et précisant que “[...] dans une société patriarcale [...] le papa veut la transmission du nom et la maman veut une garantie sur l’héritage. C’est pourquoi ils sont prêts à aller voir même les charlatans pour concevoir un garçon”.

L’image du garçon comme “le pilier de la famille”, comme l’avenir, a aussi été rapportée par les travailleurs-euses de première ligne interrogé-es. La tradition attribue donc aux garçons le rôle de fondement de la famille et de la structure sociale, ce qui peut créer chez les jeunes un sentiment de responsabilité à cet égard, indépendamment du fait qu’ils soient prêts ou non.

Les femmes parlent des garçons comme des garants de la sécurité et de la virilité, mais dans certains propos, elles relient cette image de virilité à la violence. Tous·tes les participant·e-s des consultations communautaires ont considéré les garçons comme violents, rebelles et enclins à la confrontation. Les réponses ont suscité une discussion intéressante: lorsque les chercheurs ont demandé aux participantes si elles savaient où se trouvaient leurs fils à ce moment-là, aucune n’a pu répondre. D’après les chercheurs, cela a généré un sentiment de “culpabilité” chez elles, non pas en relation avec la sécurité des garçons ou les risques auxquels ils pouvaient être exposés, mais plutôt parce qu’elles ont pris conscience de la différence de traitement qu’elles réservent aux garçons par rapport aux filles (dont, à l’inverse, “tous les mouvements sont contrôlés”). Cette absence de préoccupation pour les garçons a été réaffirmée par les hommes qui considèrent que, passé un certain âge, on ne doit plus se préoccuper d’eux. De façon similaire, les garçons ayant participé aux consultations ont estimé que 16 ans était l’âge limite pour être assisté par des adultes. Les travailleurs-euses de première ligne ont également évoqué des garçons qui, selon eux·elles, seraient capables de se débrouiller seuls, mais aussi de défendre les personnes de leur entourage.

Ces attentes sont d’ailleurs clairement ressenties par les enfants: pendant l’exercice sur l’identification des éléments qui “font” un garçon dans leur société, les participants ont mentionné que c’est à eux d’assumer le travail dans les champs ou le soutien administratif de la famille, ainsi que la démonstration de leur force. Ils ont identifié comme adéquats pour un garçon des activités et des rôles traditionnellement masculins: être chef de famille, garantir la sécurité de celle-ci ainsi que celle de la communauté, ne pas avoir peur, être responsable, sage et fort.

Ces normes et pressions risquent d’exacerber le sentiment d’inadéquation qui est souvent typique de l’adolescence. En effet, lors de l’exercice d’identification des facteurs de risque et de protection qu’ils rencontrent à différents niveaux dans leur vie quotidienne, les garçons consultés ont engagé une réflexion sur eux-mêmes, et tous ont partagé avec les chercheurs la sensation de profonde confusion et ambivalence qu’ils ressentent, notamment face au processus d’autonomisation qu’ils vivent. Ils ont déclaré ressentir qu’ils “doivent prouver réellement qu’ils font partie de cette sphère et laisser une empreinte positive”, c’est-à-dire assumer leur rôle de protection et de sécurisation de la famille et de la communauté. En même temps, ils éprouvent la confusion propre à l’adolescence et la crainte de rompre l’harmonie avec leur entourage en raison de décisions erronées ou de fréquentations violentes, liées aux pressions sociales et à la “déviance sociale”, qu’ils qualifient parfois de “cauchemar”.

Avec les travailleurs-euses de première ligne, les chercheurs ont pu approfondir le sujet de l’exploitation et de l’abus sexuels et recueillir des perspectives qui ont à nouveau mis en lumière la vision de la société par rapport aux garçons. Plusieurs travailleurs-euses de première ligne ont affirmé que les garçons sont le plus souvent considérés comme des facilitateurs d’abus

sexuels, et qu'ils sont souvent vus comme responsables même lorsqu'ils ont subi cet abus. Au cours de la consultation nationale, les participant·e·s ont également relevé que la norme sociale présente le garçon comme quelqu'un qui *"doit toujours vouloir le sexe"*. Cette dynamique d'inversement de la culpabilité et de rejet de la faute sur la personne ayant subi l'abus renvoie à un phénomène répandu dans de nombreuses sociétés. Elle est exemplifiée par les observations d'un travailleur au sein d'un foyer d'accueil pour personnes ayant subi des violences, qui a considéré qu'au moment de traiter le sujet de l'exploitation et l'abus sexuels, il faudrait surtout expliquer aux garçons qu'ils devraient *"éviter"* cela et, de la même *"façon dont les femmes s'abstiennent, toi aussi, il faut s'abstenir comme ça, pour ne pas que tu tombes dans les troubles"*. Bien qu'elles soient probablement bien intentionnées, ces perspectives risquent de renforcer des stéréotypes préjudiciables et de déplacer la responsabilité sur les enfants, plutôt que de se concentrer sur leur droit à la protection et sur la responsabilité des auteurs. Il est important que les professionnels·elles soient encouragés·es à adopter des approches fondées sur les droits de l'enfant et sensibles aux traumatismes, qui évitent de rejeter la faute sur les enfants ayant subi exploitation et abus sexuels.

Les normes de genre pèsent aussi sur les possibilités de prise en charge et de prévention. Des travailleurs·euses de deux organisations ont expliqué que l'idée selon laquelle les hommes et les garçons ne devraient pas subir exploitation et abus sexuels contribue à leur stigmatisation. Un d'entre eux a précisé: *"Un garçon, c'est*

*quelqu'un qui est macho, qui est physiquement bien et qui n'est pas émotionnel. Un garçon ne doit pas pleurer, il ne doit pas trop se plaindre, et il doit pouvoir déjà accepter souvent certaines situations dures de la vie"*.

## **DISCRIMINATION ENVERS LES DIVERSITÉS D'ORIENTATION SEXUELLE ET DE GENRE, ET LIEN AVEC LES VIOLENCES FAITES AUX GARÇONS**

---

En Guinée, l'homosexualité est illégale depuis 2016, le Code Pénal criminalisant les actes impudiques ou contre nature entre personnes de même sexe.<sup>2</sup> Dans la mesure où aucune loi ne protège les droits des personnes homosexuelles,<sup>3</sup> il existe un fort risque de discrimination envers les garçons ayant subi exploitation et abus sexuels par des personnes du même sexe. L'âge du consentement sexuel est de 16 ans, à la fois pour les filles et pour les garçons, mais uniquement dans le cadre d'actes hétérosexuels.<sup>4,5</sup> Les discours religieux et politiques contribuent aussi à renforcer la marginalisation des garçons: des leaders religieux influents, comme l'Union des Oulémas de Guinée, soutiennent ouvertement la répression de l'homosexualité,<sup>6</sup> tandis que certains responsables locaux appellent au *"démantèlement de réseaux homosexuels"*.<sup>7</sup>

Les garçons interrogés ont identifié le mariage avec une fille comme l'un des comportements qu'ils considéraient comme *"appropriés"* pour eux-mêmes, reflétant ainsi les normes dominantes en matière de masculinité hétérosexuelle. Il est important de noter que, pendant les

---

<sup>2</sup> République de la Guinée (2016). [Nouveau Code pénal](#). Article 274.

<sup>3</sup> Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides CGRA (2017). [L'homosexualité](#).

<sup>4</sup> République de la Guinée (2016). [Nouveau Code pénal](#). Article 273; République de Guinée (2019). [Code de l'Enfant](#). Article 832.

<sup>5</sup> De plus, le Code de l'Enfant, dans son article 828, le fixe à 15 ans, marquant une divergence entre les deux. Il est difficile d'établir quelle norme prévaut en pratique.

<sup>6</sup> CEDOCA (2023). [Guinée. Minorités sexuelles et de genre](#), et Stop Homophobie (2014). [Quand un Imam interpelle les députés guinéens: "On peut soigner toute chose sauf ce que Dieu châtie"](#)

<sup>7</sup> CEDOCA (2023). [Guinée. Minorités sexuelles et de genre](#).

exercices, lorsque la notion de genre et la question des minorités et de l'orientation sexuelles ont été évoquées, cela a provoqué une réponse très dure de la part des garçons. D'après les chercheurs, la question des minorités sexuelles n'est pas un sujet de conversation acceptable chez les garçons, et le fait de l'évoquer les a irrités au point qu'ils se sont énervés et ont menacé de quitter la consultation si la question était débattue dans la salle. Les chercheurs ont aussi remarqué que les garçons semblent manifester une hostilité marquée envers les personnes homosexuelles, allant jusqu'à se dire prêts à les agresser si l'occasion se présentait. Ces réactions reflètent la présence d'attitudes discriminatoires profondément enracinées et soulignent les défis que représente le fait d'engager les adolescents dans des discussions sur le genre et la diversité dans le pays. Elles mettent en évidence un contexte plus large dans lequel un dialogue respectueux et fondé sur les droits à propos de ces questions demeure très sensible et souvent contesté.

La criminalisation de l'homosexualité et sa stigmatisation dans la société s'influencent réciproquement, comme le démontre l'observation d'un des travailleurs, faisant partie d'une équipe de médecine légale, qui a parlé des relations homosexuelles comme d'une *“déviance sexuelle”*, qu'il considère qu'on ne peut pas appeler *“une pandémie, mais qui n'est pas dans un bon sens”*.

Selon un travailleur interrogé, membre d'une organisation de défense des minorités sexuelles, les garçons en Guinée, y compris les garçons homosexuels, sont exposés à un risque élevé d'exploitation et d'abus sexuels en raison de plusieurs facteurs:

*“stigmatisation sociale, absence de protection juridique, tabous autour des violences sexuelles masculines et discrimination systémique. Le manque de services adaptés et la peur des représailles aggravent leur vulnérabilité et limitent leur accès aux soins et à la justice”.*

Cette situation s'inscrit dans un contexte social où, comme on l'a vu, les garçons sont conditionnés à incarner la force, l'indépendance et la maîtrise de soi, et à se conformer strictement aux normes hétérosexuelles. De telles attentes renforcent le silence et la honte chez les garçons ayant subi exploitation et abus sexuels, tant homosexuels qu'hétérosexuels. Lorsqu'ils brisent ce silence, ces garçons sont fréquemment ignorés ou blâmés, car une grande partie de la population continue d'associer l'abus sexuel à une forme de faiblesse perçue comme féminine.



# EXPLOITATION ET ABUS SEXUELS DES GARÇONS EN GUINÉE

## RISQUES IDENTIFIÉS ET FACTEURS FACILITANT L'EXPLOITATION ET L'ABUS SEXUEL DES GARÇONS

Un premier facteur de risque identifié par les participant·e·s, qui augmenterait l'exposition des garçons à différents types de danger, est le manque de supervision. Pendant les consultations communautaires, il a été fréquemment reproché aux garçons de passer moins de temps à la maison ou de ne pas participer aux tâches ménagères autant que les filles. De plus, les enseignants participants ont mis en avant la négligence parentale comme un problème fréquent, notant que certains parents ne se rendent jamais à l'école. L'implication moindre des garçons dans la vie domestique implique une réduction du temps passé avec les adultes responsables de leur éducation, ce qui limite les occasions d'échange, d'écoute ou de transmission de conseils. En conséquence, les garçons pourraient être moins conscients de certains risques ou réalités auxquels ils sont exposés. En parallèle, l'absence de contact entre les familles et les institutions scolaires exacerbe cette dynamique, en limitant les échanges sur la situation individuelle de chaque garçon et rendant plus difficile l'identification de signes de mal-être ou de risques. Le déséquilibre dans le contrôle exercé sur les filles et les garçons a été relevé tant par le groupe de femmes de la communauté locale que par les garçons eux-mêmes. Ces derniers ont exprimé des doutes, indiquant que des idées comme *“un garçon pourra se débrouiller seul”* sont perçues comme des facteurs de risque. Un

travailleur a également confirmé cette attente sociale généralisée d'autonomie à l'égard des garçons.

Certains professionnels de première ligne expriment également des réticences à aborder la sexualité avec les garçons. Comme l'a expliqué une gestionnaire de centre d'accueil:

*“Pour le moment, on ne touche pas beaucoup à la sexualité parce qu'il ne faut pas créer, il ne faut pas réveiller leur instinct sur ça”.*

Cela traduit une vision de l'éducation sexuelle comme quelque chose à éviter, ce qui entraîne une certaine prudence dans les interventions éducatives et peut avoir un impact sur ce que les garçons apprennent, notamment en matière de reconnaissance des situations d'exploitation et d'abus sexuels.

En ce qui concerne les endroits jugés dangereux pour le risque d'exploitation et abus sexuels, un agent de police de l'Office de Protection du Genre et Mœurs interrogé a également évoqué les enlèvements et les conflits avec la loi comme des risques spécifiques aux garçons, tandis que deux travailleurs-euses d'ONG ont souligné le risque représenté par les lieux de détention.

La fait d'être en situation de rue ou de mendicité a également été évoqué comme un facteur qui augmente l'exposition des enfants à l'exploitation et aux abus sexuels. Selon un représentant de l'association des albinos de Guinée, de nombreux enfants albinos se mettent d'accord avec leur famille pour pratiquer la mendicité, ce qui les expose à de sérieux risques d'abus. De plus, un gendarme du Bureau du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables et un gestionnaire de centre d'accueil ont souligné que, en raison de la précarité économique, les enfants sont envoyés dans la rue par leur famille pour vendre des articles ou travailler dans les marchés, ou sont parfois employés dans les transports, notamment dans les débarcadères, ce qui les expose à des formes diverses d'abus.

Enfin, le thème de l'*"aventure"*, terme qui semble se référer à la quête de meilleures opportunités économiques à travers la migration, revient fréquemment dans les propos des garçons. Certains ont affirmé être prêts à chercher ailleurs une vie meilleure *"à n'importe quel prix"*. Un travailleur d'ONG a confirmé que ce désir d'échapper à la précarité peut exposer les garçons à des risques de traite et d'exploitation par le travail forcé. En effet, la Guinée est un pays d'origine, de transit et, dans une moindre mesure, de destination pour les personnes en situation de mobilité, ce qui intensifie les risques de présence de réseaux de traite. Les conditions dans lesquelles les trajets migratoires se déroulent exposent les enfants à de hauts niveaux de risque d'exploitation sexuelle.<sup>8</sup> Bien que moins nombreux que les filles, les garçons sont aussi exposés à ce risque, notamment dans le cas de ceux qui deviennent talibés.<sup>9</sup> Des études de 2018<sup>10</sup> et

2021<sup>11</sup> ont révélé la présence d'exploitation sexuelle autour des plantations de cacao en Côte d'Ivoire et le long des routes migratoires, notamment de la part de trafiquants, de gardes-frontières ou même d'officiers de police, sous forme de rapports sexuels imposés en échange du droit de passage. Bien qu'il n'existe pas de données spécifiques sur les garçons, et que les filles soient reconnues comme plus exposées à ce risque, la forte présence de garçons dans ces contextes laisse supposer une sous-représentation des cas les concernant.

Mais ce ne sont pas seulement les situations extrêmes comme les conflits, la traite ou la mendicité qui exposent les garçons au risque. Les femmes de la communauté ont abordé les risques dans la sphère de la sexualité en mentionnant la *"sexualité précoce"* et les infections sexuellement transmissibles. Les garçons consultés ont mentionné à ce propos des éléments plus spécifiques comme les abus sexuels et l'exploitation sexuelle en ligne. Selon un travailleur d'une équipe de médecine légale interrogé, les risques d'exploitation et d'abus sexuels existent et touchent à la fois les filles et les garçons: d'après lui et d'autres travailleurs-euses, les milieux scolaires – y compris l'enseignement religieux – et sportifs, ainsi que les relations de proximité (notamment les voisins), représentent des environnements particulièrement à risque pour les garçons, c'est-à-dire dans les endroits et situations où ils sont surtout entourés de personnes connues.

Dans les centres d'accueil, le danger peut également exister entre enfants eux-mêmes. Un gestionnaire d'un centre a indiqué que des cas de violences entre enfants accueillis ont été observés, notamment de la part des garçons plus

<sup>8</sup> Organisation Internationale pour les Migrations (2020). [Migration en Guinée. Profil migratoire national 2020.](#)

<sup>9</sup> *Ibid*; Save the Children (2018). [Étude anthropologique sur les enfants en mobilité en Mauritanie.](#)

<sup>10</sup> Save the Children (2018). [Young and on the move in West Africa](#)

<sup>11</sup> UNODC Observatory on Smuggling of Migrants (2021). [Key Findings on the Characteristics of Migrant Smuggling in West Africa, North Africa and the Central Mediterranean.](#)

âgés envers les plus petits, ce qui a conduit à des mesures de séparation durant la nuit pour prévenir les abus.

## TENDANCES RELATIVES À L'EXPLOITATION ET AUX ABUS SEXUELS DES GARÇONS

Les données disponibles sur les cas d'exploitation et d'abus sexuels envers les garçons restent très limitées. Un agent de police de l'Office de Protection du Genre et Mœurs interrogé a indiqué qu'en 2024, sur 225 enfants signalés comme ayant subi exploitation ou abus sexuels, un seul était de sexe masculin. Toutefois, un gendarme du Service central de protection des personnes vulnérables a évoqué plusieurs cas qui leur ont été rapportés, concernant principalement des garçons âgés de 7 à 17 ans. De son côté, un représentant d'une association pour l'accompagnement judiciaire des enfants victimes n'a compté que 4 cas impliquant des garçons depuis 2002.

Selon les travailleurs-euses interrogés-es, certaines catégories de population sont particulièrement exposées. Les personnes, y compris les garçons, vivant avec l'albinisme sont confrontées à des risques spécifiques particulièrement graves, notamment les enfants albinos en situation de rue. Ils sont parfois séquestrés chez des personnes riches, où ils subissent des abus fréquents. Un représentant de l'association des albinos de Guinée a déclaré : *“nous sommes victimes d'abus sexuels dans la mesure où toute personne qui part chez un marabout pour avoir la richesse ou une promotion, celui-ci lui recommande de coucher avec un-e albinos ou de le sacrifier”*. Cette forme de violence, liée à des croyances ancestrales, représente une menace directe pour leur intégrité physique, émotionnelle et psychologique.

Les écoles coraniques et certains groupes religieux ont également été mentionnés par les travailleurs-euses parmi les milieux à risque, et des cas d'abus sexuels commis par des enseignants dans les établissements scolaires ont été rapportés. Un travailleur d'orphelinat a rapporté le cas d'un garçon approché par un voisin, qui avait éveillé sa curiosité par ses récits de voyage, selon une dynamique qu'on pourrait qualifier de sollicitation (*grooming*). Après avoir échappé à une tentative d'abus, l'enfant a révélé que plusieurs de ses amis avaient subi des situations semblables.

Les violences au sein des familles ont également été signalées, impliquant le plus souvent des hommes de l'entourage familial. Un gestionnaire de centre d'accueil et un travailleur d'une organisation de défense des minorités sexuelles ont souligné que ces abus intra-familiaux constituent l'une des formes les plus courantes d'abus sexuels subis par les garçons. À ce sujet, comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, on retrouve en Guinée la pratique de confier les enfants à des connaissances ou des membres éloignés de la famille, avec pour promesse qu'ils seront scolarisés. Ces enfants finissent souvent dans des situations de servitude domestique, et sont obligés à mendier ou à travailler dans l'agriculture. Cette pratique a aussi été identifiée dans certaines écoles coraniques en Guinée et au Sénégal.<sup>12</sup>

Des professionnels ont souligné que certains cas d'exploitation sexuelle de garçons sont directement motivés par des facteurs économiques. Un gestionnaire de centre d'accueil et un agent de police de l'Office de Protection du Genre et Mœurs ont également évoqué des cas de femmes aisées et parfois célèbres hébergeant de jeunes garçons et pourvoyant à tous leurs besoins matériels en échange de relations sexuelles, ainsi qu'un cas d'un individu

<sup>12</sup> US Department of State (2024). 2024 Trafficking in Persons Report: Guinea. Le rapport mentionne aussi que malgré la préoccupation exprimée par les observateurs, le gouvernement n'a pas poursuivi les responsables.

étranger (“*un caucasien*”) accusé d’avoir exploité cinq garçons âgés de 7 à 14 ans en leur offrant de l’argent. Le questionnaire a également précisé que les violences perpétrées par des femmes apparaissent rarement dans les récits initiaux des garçons, mais émergent au fur et à mesure lors du processus de prise en charge et d’analyse des cas.

La précarité économique semble concerner tant les garçons exploités par des hommes que par des femmes, d’après les témoignages des travailleurs-euses. Dans une étude de 2012,<sup>13</sup> des personnes faisant partie d’une association clandestine en défense des droits de personnes homosexuelles soulignaient à cette époque – l’entrelacement entre l’indépendance financière, la marginalisation et la discrimination envers l’identité et l’orientation sexuelles. La capacité de subvenir à ses propres besoins constituait, selon ces personnes, un facteur essentiel pour éviter la marginalisation, voire l’exclusion. Ainsi, dans certains cas, lorsque la personne homosexuelle était indépendante financièrement, son orientation ne constituait plus un problème.<sup>14</sup> Toutefois, la pauvreté dans laquelle vivait une grande partie de la population<sup>15</sup> pouvait selon l’étude favoriser la naissance de réseaux de prostitution homosexuelle de survie.<sup>16</sup>

Certains travailleurs-euses ont également mentionné des cas d’abus sexuels dans les prisons, les zones minières, et les centres d’hébergement pour les garçons, ainsi qu’au cours de la prise en charge par des familles élargies. Des rapports publiés par la

société civile et des organisations internationales ont fait état d’endroits où se déroule l’exploitation et l’abus sexuels d’enfants depuis une dizaine d’années.<sup>17</sup> Toutefois, des informations spécifiques concernant les garçons font défaut, bien que leur exposition à des situations de travail irrégulières et sans protection, y compris dans les mines, ne facilitent d’autres types d’exploitation.

## Rôle de la technologie

Le rôle des technologies dans les situations d’exploitation et abus sexuels a été souligné par plusieurs personnes ayant participé aux activités de recherche. Un gendarme du Bureau du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables a décrit deux cas impliquant des filles, illustrant comment les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour établir un premier contact avec celles-ci, les attirer dans un lieu isolé, puis les soumettre à des abus. Il a également signalé l’utilisation de ces plateformes pour mettre en œuvre des mécanismes de fraude plus complexes, menant à des cas de traite et d’exploitation sexuelle à l’étranger.

Un représentant d’une association pour les minorités sexuelles a indiqué que les interactions en ligne constituent selon lui, avec le cadre familial, l’un des principaux espaces où se produisent les cas d’exploitation et abus sexuels. Il a spécifiquement mentionné des cas d’extorsion, d’exploitation et de traite à travers des applications telles que Messenger et Grindr.

<sup>13</sup> Mœurs, Mœurs et Suisse, Mars 2012. Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et Office fédéral des migrations (ODM). Rapport de mission en République de Guinée 29 octobre – 19 novembre 2011.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> En 2018, 11,7% de celle-ci vivait avec moins de 3\$ par jour, et 43,7% vivait sous le seuil national de pauvreté. Voir : Banque Mondiale. (2018). [Taux de pauvreté à 3,00 \\$ par jour \(PPA 2021\) \(% de la population\) - Guinée](#) et [Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national \(% de la population\) - Guinée](#) | Data.

<sup>16</sup> Mœurs, Mœurs et Suisse, Mars 2012. Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et Office fédéral des migrations (ODM). Rapport de mission en République de Guinée 29 octobre – 19 novembre 2011.

<sup>17</sup> Search for Common Ground (2014). [Etude sur les violences faites aux enfants en République de Guinée](#); Comité des droits de l’enfant (2019). [Observations finales concernant le rapport de la Guinée valant troisième à sixième rapports périodiques](#). Para 14.b.

# SERVICES ET STRATÉGIES DE RÉPONSE À L'EXPLOITATION ET À L'ABUS SEXUELS EN GUINÉE

## DISPOSITIFS ET SERVICES EXISTANTS POUR LES GARÇONS VICTIMES ET/OU SURVIVANTS D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS

D'après l'exercice de cartographie mené dans le cadre de cette recherche, les centres de protection de l'enfant en Guinée, connus sous le nom de centres d'accueil ou de transit, sont tous gérés par des associations, des organisations non gouvernementales ou des particuliers sous le label de personnes morales. La cartographie a identifié 18 centres d'accueil, de transit et d'orientation sur tout le territoire national. La répartition géographique place la région de Conakry en tête avec 10 centres, ce qui met en évidence une centralisation excessive. Les enfants sont placés dans ces centres principalement en raison de la précarité économique et des problèmes sociaux des familles. Certains centres sont spécialisés dans la prise en charge des enfants selon leur profil: enfants auteurs d'infractions, enfants victimes et témoins d'infractions, enfants en situation de handicap, enfants malades (notamment vivant avec le VIH), enfants en situation de mobilité rapatriés et enfants ayant subi des abus sexuels. Malgré leur place dans le dispositif de protection des enfants en situation de danger, les structures d'accueil bénéficient de peu de soutien gouvernemental, ce qui impacte négativement la qualité des services offerts aux enfants. Ces centres sont pour la plupart mixtes, donc accessibles à la fois aux

filles et aux garçons; il n'y a pas de centre spécifique pour chaque sexe.

Les services de soutien destinés aux garçons ayant subi exploitation ou abus sexuels restent, d'après les témoignages des participant·e·s, largement insuffisants, voire inadaptés. Plusieurs professionnels, dont un agent de police de l'Office de Protection du Genre et Mœurs et un gestionnaire de centre d'accueil, ont confirmé l'absence de dispositifs spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des garçons dans les structures existantes. Le gestionnaire d'un centre Caritas - Organisation Catholique pour la Promotion Humaine a décrit une procédure d'accueil comprenant hébergement, alimentation et soins médicaux fournis par des cliniques partenaires, mais a précisé qu'aucune adaptation des services n'est prévue en fonction du sexe de la personne ayant subi l'exploitation ou l'abus sexuels.

Concernant l'accès à la justice, un membre de l'équipe de médecine légale a indiqué que le système d'orientation judiciaire fait l'objet d'un suivi régulier, bien que ce suivi ne soit généralement effectué qu'à un rythme de cinq à dix ans. Dans les cas où les dossiers ne sont pas transmis à la justice, l'équipe procède elle-même à un signalement formel afin d'alerter sur une défaillance dans la prise en charge, ce qui, selon le travailleur interrogé, devrait renforcer la sécurité de l'accès à la justice.

Le rôle des associations locales apparaît comme crucial. Certaines d'entre elles assurent un accompagnement juridique gratuit, permettant aux enfants ayant subi exploitation ou abus sexuels d'avoir accès à des avocats et de faire avancer leurs dossiers devant la justice.

De leur côté, les garçons consultés ont mis en avant l'existence de comités de protection, appuyés par des organisations non gouvernementales, chargés d'identifier et de signaler les cas d'abus, et qui, selon eux, devraient être dynamisés et davantage renforcés.

## **LIMITES ET BARRIÈRES À L'ACCOMPAGNEMENT ET AU SOUTIEN AUX GARÇONS VICTIMES ET/OU SURVIVANTS**

---

### **Contraintes financières, organisationnelles et défis dans la formation spécialisée et la disponibilité de ressources**

Plusieurs obstacles structurels et institutionnels entravent l'efficacité des services de protection pour les garçons ayant subi exploitation ou abus sexuels. Un travailleur d'ONG a souligné que l'accent est généralement mis sur les filles et les femmes pour ce type de violences, ce qui entretient le biais selon lequel les garçons n'en subissent pas, avec des répercussions sur les dispositifs législatifs et de prise en charge.

Les barrières économiques constituent un obstacle majeur à l'accès aux soins. Un gendarme du Bureau du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables a mentionné que le coût d'une consultation médicale peut atteindre 50.000 francs guinéens, ce qui pousse souvent les personnes ayant subi des abus sexuels à renoncer à poursuivre la procédure de soins. D'autres obstacles pratiques s'ajoutent,

comme la nécessité de répéter leur témoignage à différents moments et auprès de plusieurs institutions, une situation fréquemment dénoncée, selon le gendarme.

L'insuffisance ou l'absence totale de travail de sensibilisation chez les familles et les communautés a également été identifiée par de nombreux travailleurs-euses interrogés comme un facteur limitant la détection des cas. Certains ont souligné le déficit de ressources financières et l'insuffisance de l'accompagnement médical, notamment en l'absence d'un soutien public structuré ou de partenariats d'une certaine ampleur, au-delà des contributions individuelles, comme l'a exprimé un travailleur d'orphelinat.

La formation des professionnels représente un autre défi. Selon certains travailleurs-euses, il existe une méconnaissance persistante des différences entre violences physiques en général et, par exemple, violences sexuelles entre garçons d'âge similaire, ainsi que des lacunes dans la capacité à prendre en charge les enfants ayant subi exploitation ou abus sexuels de manière adaptée. Ce manque de compétences est aggravé par l'absence de lignes directrices spécifiques pour la prise en charge des garçons. Un travailleur d'une organisation non gouvernementale a insisté sur le besoin de produire plus de documentation et de mener plus de recherches sur les violences sexuelles faites aux garçons.

Enfin, des limites structurelles affectent la portée des services. La décentralisation incomplète du dispositif de protection sur le territoire national constitue un problème majeur en termes d'accès, et un professionnel engagé dans une association d'accompagnement juridique a dénoncé des faiblesses dans l'application effective des lois existantes.

## Barrières socio-culturelles

Les obstacles socio-culturels rajoutent des difficultés à la reconnaissance et à la prise en charge de cas d'exploitation et d'abus sexuels subis par les garçons. Plusieurs travailleurs-euses interrogés ont rapporté des cas où des figures d'autorité, telles que des membres de la famille, des chefs de quartier, des muezzins ou des imams, ont activement dissuadé des garçons de poursuivre les procédures ou les ont incités à privilégier des négociations communautaires plutôt qu'une dénonciation, par crainte d'exclusion ou de "ségrégation" sociale. Face à de telles situations, certains professionnels évitent de collaborer avec les familles, de peur que celles-ci ne puissent influencer les garçons à abandonner les démarches.

Les normes sociales autour de la masculinité réduisent les garçons ayant subi exploitation ou abus sexuels au silence. Un travailleur a d'ailleurs partagé son propre parcours: ayant subi un viol, il n'a réussi à en parler à sa mère qu'à l'âge de 40 ans. Un autre travailleur d'une organisation non gouvernementale a souligné que les garçons ne sont pas perçus comme des cibles d'abus sexuels potentielles, ce qui empêche une identification claire des cas. Il a également pointé l'absence de compréhension des notions de consentement et de violence sexuelle, notant que certains garçons grandissent sans être conscients d'avoir subi des abus, tout en portant les séquelles de ces expériences. Ce manque de reconnaissance a d'ailleurs été confirmé par d'autres professionnels, qui ont constaté que les garçons ne s'identifient pas spontanément comme des victimes.

Ces dynamiques sont particulièrement marquées pour les garçons homosexuels, qui subissent une stigmatisation renforcée. De plus, les médias associent fréquemment l'homosexualité à l'abus sexuel ou le viol. Cette association dangereuse alimente les préjugés et contribue à maintenir l'homosexualité comme un sujet tabou dans la société guinéenne.<sup>18</sup> Elle peut également décourager les garçons ayant subi exploitation ou abus sexuels par des personnes du même sexe de dénoncer les abus par crainte d'être eux-mêmes pénalisés. En ce sens, même les professionnels du secteur ne sont pas toujours en mesure d'aider les garçons survivants. Certains peuvent minimiser les faits ou ne pas reconnaître les garçons en tant que tels, influencés par les normes sociales et de genre dominantes. Un travailleur d'un orphelinat a affirmé: *"Lorsqu'une femme abuse d'un garçon, il serait content j'espère [...] Les garçons ne dénoncent pas l'exploitation sexuelle lorsque c'est commis par une femme puisqu'il gagne du plaisir".*

Un professionnel a également attiré l'attention sur la situation spécifique des garçons en situation de mobilité, pour qui l'accès à la reconnaissance en tant que survivants d'exploitation et d'abus sexuels reste limité, faute de données suffisantes ou de dénonciation en lien avec des situations juridiques parfois compliquées.

Enfin, il existe des cas de tentatives d'intimidation ou de corruption envers les garçons, notamment sous forme d'"offres" ou de pressions économiques, pour empêcher les dénonciations. Ce phénomène a été particulièrement observé lorsque les auteurs des violences sont des personnes aisées, comme dans certains cas impliquant surtout des garçons albinos.

---

<sup>18</sup> CEDOCA (2023). Guinée. Minorités sexuelles et de genre.

# RECOMMANDATIONS

Afin de prévenir et de répondre de manière adéquate à l'exploitation et aux abus sexuels envers les garçons, il est essentiel de mettre en place un système de protection de l'enfance solide, bien coordonné entre les différents acteurs, et doté de ressources humaines, techniques et financières suffisantes. Les recommandations suivantes ont été formulées sur la base des recherches menées dans le cadre de ce projet. Les différents participant·e·s aux activités de recherche ont été invités à formuler des recommandations qui ont été examinées et approfondies lors de l'atelier de consultation nationale en juin 2025. Cet atelier a réuni les représentants de diverses agences gouvernementales, institutions internationales, organisations de la société civile et organisations non gouvernementales nationales, ainsi que des enfants.

## **Politique et législation**

- » Renforcer le cadre juridique afin d'assurer une protection effective de tous les garçons, en particulier ceux appartenant à des groupes vulnérables. Cela passe notamment par l'adoption de lois spécifiques, telles qu'une législation claire et intersectionnelle protégeant les enfants albinos, ainsi que par l'interdiction explicite de la mendicité forcée, une pratique étroitement liée à des risques accrus d'exploitation et d'abus, y compris sexuels.
- » Adapter au contexte local et tester des approches holistiques et fondées sur les droits en matière d'éducation relationnelle et sexuelle. Ces approches doivent être adaptées à l'âge des enfants,

s'appuyer sur leurs points de vue et leurs perspectives, et être régulièrement mises à jour afin de refléter les nouvelles recherches et tendances.

## **Gouvernance et coordination**

- » Augmenter l'allocation proactive des ressources de l'État aux structures de protection de l'enfance, en particulier via une agence spécialisée chargée de consolider les mécanismes de financement décentralisés, afin de garantir un accès équitable aux services, notamment dans les zones rurales.
- » Elaborer une stratégie nationale claire, encadrant le travail des professionnel·les du secteur et assurant l'application effective des lois. Celle-ci doit s'appuyer sur des protocoles multisectoriels sensibles au genre et informés par les traumatismes, adaptés aux spécificités de l'exploitation sexuelle des garçons.
- » Sécuriser les centres d'accueil à travers une coordination solide au niveau de l'Etat, notamment par la construction d'écoles dans leur enceinte, offrant ainsi un environnement sûr.
- » Mettre en place et diffuser largement des campagnes de sensibilisation en langues locales à travers les médias traditionnels et les réseaux sociaux, afin de lutter contre les stéréotypes et les biais de genre et sensibiliser à l'exploitation sexuelle des garçons. L'éducation à la citoyenneté, à la vie en société et à la protection des droits humains doit être mise en avant à tous les niveaux.
- » Développer des outils concrets et les partager entre tous les acteurs travaillant

avec les enfants, afin d'améliorer la coordination et de favoriser une intervention concertée; par exemple, une plateforme numérique sécurisée pour les acteurs de la protection, une cartographie des organismes de défense des droits humains et des matériels didactiques accessibles aux enfants (par exemple des boîtes à images).

### **Ressources humaines et financières**

- » Prioriser le recrutement de ressources humaines qualifiées additionnelles, y compris des psychologues, professionnels de santé, figures d'assistance juridique et d'accompagnement scolaire, afin de répondre de manière adéquate aux besoins des garçons ayant subi des abus et réduire les lacunes dans la couverture des services.
- » Renforcer les capacités de l'ensemble des intervenant·e·s issus de différents secteurs — assistants sociaux, agents de santé, membres d'ONG — en mettant en œuvre des formations visant à développer à la fois leurs compétences techniques et relationnelles, avec un accent particulier sur les approches sensibles au genre et tenant compte des traumatismes. La sensibilisation à la diversité sexuelle et à l'inclusion du genre doit être systématiquement intégrée aux programmes de formation.
- » Promouvoir une offre de formations spécialisées en psychologie, sous forme de programmes de courte durée (brevets de technicien supérieur) et de longue durée (master, doctorat), intégrant un focus sur la dimension du genre ainsi que sur les biais et stéréotypes associés. L'objectif est de former un personnel qualifié, capable d'accompagner de manière appropriée et durable les enfants ayant subi l'exploitation ou des abus sexuels. Ces investissements

doivent s'accompagner d'un appui aux échanges professionnels avec d'autres structures et spécialistes, aux niveaux régional et international, afin de renforcer les bonnes pratiques.

### **Continuum de services**

- » Remédier au nombre limité de points d'accès par lesquels les garçons ayant subi exploitation et abus sexuels peuvent demander et obtenir de l'aide, un obstacle souvent négligé qui contribue à leur sous-identification et à leur exclusion des services. Le renforcement de la coordination entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et de la protection sociale, en collaboration avec les ONG et les communautés, est essentiel pour mettre en place un système de protection intégré et sensible au genre. Ce réseau doit être adapté aux risques spécifiques d'exploitation sexuelle, inclure les enfants en situation de handicap ou de déplacement, et être accessible gratuitement sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales et les principaux couloirs de migration.
- » Renforcer les mécanismes de soutien juridique afin de garantir aux enfants un accès effectif à la justice, en particulier dans les cas d'abus et d'exploitation sexuels. Cela implique notamment d'élargir l'accès à des services d'aide juridique gratuits, adaptés aux enfants et sensibles à la dimension de genre, et de veiller à ce que les procédures judiciaires soient accessibles et confidentielles (par exemple via la mise en place d'un système de codification anonyme des victimes dès le premier contact). Une attention particulière doit être accordée à la suppression des obstacles auxquels sont confrontés les garçons, qui sont davantage exclus des systèmes judiciaires.

- » Intégrer, dans les programmes de réinsertion dans le système éducatif ou la vie professionnelle, des initiatives économiques telles que la création d'activités génératrices de revenus ou la mise à disposition d'équipements pour la formation professionnelle, à destination des garçons ayant subi exploitation ou abus sexuels.

### **Participation des enfants et des communautés**

- » Mobiliser les leaders communautaires, religieux et traditionnels, en zones rurales comme urbaines, à travers des espaces de dialogue structurés avec les familles, afin de remettre en question les normes de genre et les conceptions rigides de la masculinité qui empêchent les garçons de signaler les violences subies ou de demander de l'aide.
- » Impliquer activement les modèles masculins dans les initiatives de prévention afin de promouvoir des formes positives de masculinité, de remettre en question les normes de genre néfastes et de briser le tabou sur la diversité sexuelle dans les communautés, tout en impliquant les organisations représentant les minorités de genre ainsi que des groupes à risque pour construire une réponse inclusive et ancrée dans les réalités locales. En parallèle, intégrer dans les interventions la formation des membres de la communauté LGBTQIA+ à l'autodéfense.
- » Renforcer les structures communautaires existantes, telles que les Comités Locaux Enfance Famille, afin de détecter et de signaler efficacement les cas d'abus, y compris en remettant en question les

idées reçues sur la victimisation des garçons. Parallèlement, des comités de protection de l'enfance devraient être instaurés dans les établissements scolaires, en complément de clubs de garçons, dédiés à la prévention des abus, aux relations fondées sur le consentement et à l'éducation à la vie familiale. Les groupes de parole et focus groups entre garçons sont à promouvoir parce qu'ils offrent un espace de dialogue sécurisé où il est possible de briser les tabous et où les garçons peuvent partager leurs expériences et demander de l'aide si besoin.

### **Données et preuves**

- » Améliorer les systèmes de collecte et de gestion des données afin de garantir une documentation complète et fiable des cas d'abus et d'exploitation sexuels des garçons. Cela devrait inclure la collecte systématique de données désagrégées par sexe, âge, handicap, type d'abus/d'exploitation, profil de l'enfant et de l'auteur, ainsi que des recherches qualitatives ciblées afin d'informer l'élaboration de politiques publiques sensibles au genre et à l'intersectionnalité.



#### **LA PAROLE AUX GARÇONS: LEURS IDÉES POUR AGIR**

- » Dynamiser les Comités Locaux Enfance Famille pour détecter et signaler tous les cas d'abus.
- » Instaurer des comités de protection de l'enfant au sein des établissements scolaires.



328/1 Phaya Thai Road,  
Ratchathewi, Bangkok,  
10400, Thaïlande

Téléphone: +662 215 3388  
Courriel: [info@ecpat.org](mailto:info@ecpat.org)  
Site web: [www.ecpat.org](http://www.ecpat.org)

Pour plus d'informations:

